Centre Inffo

Matinée d'Actualité

Mardi 16 décembre 2014

de 9 heures à 13 heures

ETOILE SAINT HONORÉ - Centre de conférences
21-25, rue Balzac75008 Paris

© Shutterstock

RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Loi du 5 mars 2014 :

présentation des décrets d'application relatifs au compte personnel de formation, au conseil en évolution professionnelle, à la contribution des entreprises, aux OPCA, à la FOAD et à la VAE

Les décrets d'application de la loi du 5 mars 2014* sont maintenant quasiment tous publiés au *Journal officiel*. Ils concernent en particulier le compte personnel de formation, les contributions des entreprises, les missions des OPCA et du FPSPP, la consultation du comité d'entreprise, les nouvelles définitions de la FOAD et de la VAE.

Centre Inffo, en partenariat avec la DGEFP, propose une matinée d'actualité qui permettra d'apporter la lecture la plus précise du contenu de ces nouvelles dispositions.

1. Loi n° 2014-288 du 5.3.14 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale (JO du 6.3.14).

Programme

8h30 Accueil des participants

9h00 Introduction : une réforme systémique et dynamique

Le compte personnel de formation (CPF) et le conseil en évolution professionnelle (CEP)

Les nouvelles obligations des entreprises en matière de formation

Les nouvelles missions des OPCA et du FPSPP

Les nouvelles définitions de la FOAD et de la VAE

INTERVENANTS **Jean-Philippe Cépède,** directeur du Pôle juridique – observatoire, Centre Inffo
Michel Ferreira-Maïa, Chef de la mission politique formation et qualification, Dgefp
Jonathan Emsellem, Chef de la mission droit et financement de la formation, Dgefp.
Stéphane Rémy, Chef de mission de l'organisation des contrôles, Dgefp

13h00 Fin de la matinée d'actualité

« Réforme de la formation professionnelle » Loi du 5 mars 2014

Plan d'accès

ETOILE SAINT HONORÉ
Centre de conférences
21-25, rue Balzac
75008 Paris

- **Métro : Charles-de-Gaulle-Etoile, George V, Ternes**
- **RER : ligne A, station Charles-de-Gaulle-Etoile**
- **Bus : lignes n° 22, 31, 43, 52, 93**
- **Parking payant avec accès direct dans la "Rotonde" (entrée 6 bis, avenue Bertie-Albrecht)**
- **Parking public, Avenue Hoche**

→ Composez votre itinéraire RATP
→ Composez votre itinéraire en voiture

Bulletin d'inscription

438WO

À retourner à Anne Brésard, service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 82 et 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28 - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

Matinée d'actualité « Réforme de la formation professionnelle. Loi du 5 mars 2014 : : présentation des décrets d'application relatifs au compte personnel de formation, au conseil en évolution professionnelle, à la contribution des entreprises, aux OPCA, à la FOAD et à la VAE du Mardi 16 décembre 2014.

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Service .....

Entreprise ou organisme .....

Tél. : ..... Fax : ..... Courriel .....

Adresse.....

....

N° Siret /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/ Code APE/NAF /___/___/___/___/

N° de client .....Effectif .....

Tarif : 325 € HT, 390 € TTC (TVA 20 %).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo
❑ Par chèque bancaire ❑ Par chèque postal

Date, cachet et signature